

Interview René Emmanuel SADI sur les antennes de RFI

par Polycarpe ESSOMBA

Cameroun: Paul Biya «est en vie...Il n'y a aucune vacance du pouvoir», selon le ministre de la Communication

Au Cameroun, le gouvernement brise le silence sur l'absence prolongée du président Paul Biya, depuis 56 jours hors du pays. Le ministre de la Communication René Emmanuel Sadi, également porte-parole du gouvernement, dans une interview exclusive à RFI, annonce pour imminent le retour de Paul Biya au Cameroun. Aux informations qui disent ce dernier malade et hospitalisé dans une clinique genevoise, il n'en est rien, répond le membre du gouvernement, qui rejette les spéculations sur l'idée de la vacance du pouvoir, entretenue par l'opposition. René Emmanuel Sadi est au micro de Polycarpe Essomba.

RFI : Le président de la République, Paul Biya, est absent depuis le 7 juin. Que répondez-vous à l'opposition qui demande que soit constatée par le Conseil constitutionnel une vacance du pouvoir ?

René Emmanuel Sadi : La question de la vacance du pouvoir à la tête de l'État ne devrait pas se poser. D'abord pour la simple raison que cette question est bel et bien encadrée par notre Constitution, qui précise clairement les conditions à partir desquelles on peut parler de vacance du pouvoir. Par ce propos, en effet, la Constitution parle de décès, de démission, d'empêchement définitif, et tout ceci doit être préalablement et formellement constaté par le Conseil constitutionnel. Je tiens à vous faire remarquer que nulle part, on ne parle de séjour prolongé. Alors, les figures de l'opposition qui réclament à corps et à cris une constatation de la vacance des pouvoirs à la tête de l'État, et qui sont du reste, vous le savez, pour la plupart de brillants juristes, devraient, me semble-t-il, avoir une lecture de la loi fondamentale qui soit plus rigoureuse et plus objective. Une lecture qui colle à la lettre et non pas qui procède d'une interprétation manifestement biaisée. Autrement dit, le Conseil constitutionnel ne s'est pas prononcé pour déclarer une vacance du pouvoir à la tête de l'État. Le président Paul Biya est en vie et n'a pas démissionné. Je dois le dire : le président Paul Biya va bientôt rentrer au Cameroun et donc on ne peut pas parler à ce stade de vacances à la tête de l'État.

« Le président va bientôt rentrer au Cameroun », pouvez-vous préciser ? Est-ce qu'il y a une échéance ? Une date ?

Je ne peux pas vous dire avec exactitude quand est-ce que le président Paul Biya reviendra. Et même si je le savais, il ne m'appartient pas de l'annoncer ici. Je peux au moins me permettre de vous dire qu'il revient très bientôt.

Quand le président a quitté le Cameroun le 7 juin dernier, la présidence avait déclaré à l'époque qu'il partait pour un court séjour privé en Europe. Plus de 50 jours plus tard, est-ce qu'on peut encore soutenir la thèse d'un court séjour privé en Europe ?

Je vais vous faire remarquer que même en l'absence du président de la République, les institutions de notre pays fonctionnent normalement. Les principaux responsables de

l'administration vaquent à leurs occupations et c'est la preuve que notre pays est stable. Et il me semble qu'il est tout à fait normal que les Camerounais, notamment celles et ceux qui sont de bonne foi, de mon point de vue, et qui l'ont massivement élu, réélu en octobre dernier, il est tout à fait normal que toutes celles et tous ceux-là se soucient du président de la République. Comme je dis, c'est bien, les gens sont contents quand leur président est là, c'est le père de la nation. Et quand le père est absent, ça peut préoccuper les membres de la famille. C'est tout à fait normal. Mais il peut s'absenter pour des raisons qui parfois sont indépendantes de sa volonté. Il peut prolonger son séjour pour des cas de force majeure, mais en s'assurant que la famille continue de fonctionner dans de bonnes conditions.

Selon plusieurs sources, le président aurait été opéré du genou. Pouvez-vous nous dire si cette opération est effective ? A-t-elle eu lieu et comment voir le président aujourd'hui ?

Il a fait une intervention, il y a quelque temps. J'ai bien précisé que le président était bien à Genève, mais qu'il n'était pas hospitalisé. Et ceci, je ne vois pas en quoi cela pourrait être un problème. J'ai dit que le président peut très bien juger l'opportunité de saisir sa présence, son séjour à Genève, pour envisager quelques consultations simples.

Alors, si le président est à Genève, comme vous l'admettez, il est plutôt à l'hôpital ou à l'hôtel ?

Je ne suis pas à Genève avec le président. Ceux qui sont à Genève pourraient vous donner des éclairages là-dessus de façon plus précise.

Parmi les chantiers à venir, il y a la formation d'un nouveau gouvernement, comme cela avait été promis et annoncé par le chef de l'État lui-même le 31 décembre dernier, après sa réélection en octobre. Huit mois plus tard, pourquoi cela traîne ?

Celui qui apprécie l'opportunité de former un nouveau gouvernement, c'est le président de la République. S'il ne l'a pas fait jusqu'à présent, c'est sans doute qu'il a des raisons pour ne pas l'avoir fait. Je ne peux pas me mettre à sa place pour vous donner une réponse péremptoire là-dessus.

Depuis 8 mois, tous les ministres sont sur un siège éjectable, y compris vous-même, en tant que porte-parole du gouvernement. Est-ce que, par conséquent, cette situation ne paralyse pas un peu l'action du gouvernement ? Les ministres qui ne seraient plus tout à fait sereins se livreraient, comme beaucoup disent, à des batailles ?

Le président a fait une annonce. Il n'a pas décidé que dorénavant les ministres devraient se contenter de gérer les affaires courantes. C'est ainsi que ça se passe quand on vous dit que vous n'êtes plus en poste. Il a fait une annonce, mais tous les ministres sont en poste. Le Premier ministre est en poste. Je pense qu'au lieu de faire une fixation sur ce nouveau gouvernement, les uns et les autres devraient s'atteler à conduire les tâches qui sont les leurs dans leurs différentes administrations ministérielles. Et tant qu'ils sont là, ils sont ministres. Au mois d'avril dernier a été adoptée une révision constitutionnelle instituant un poste de vice-président. Pour l'instant, le poste n'est pas pourvu.

J'ai encore envie de vous demander : qu'est-ce qui bloque ?

Le président de la République prend son temps pour apprécier l'opportunité de désigner tel ou tel à tel ou tel poste, a fortiori s'agissant d'un vice-président de la République. On peut convenir qu'il est tout à fait normal qu'il prenne son temps pour confier une charge aussi élevée à un de ses concitoyens.

Quel pourrait être le profil de ce vice-président ? Un homme ou une femme d'expérience, ou plutôt un jeune homme ?

Je n'ai rien contre les jeunes gens. Moi-même, j'ai été jeune et on peut être jeune et compétent. On peut être jeune, mais en toute sincérité, je pense qu'il y a un terme qu'on utilise ces derniers temps qui n'est pas un slogan, mais c'est un terme qui véritablement est lourd de sens, c'est l'expérience. C'est quelque chose qui se conquiert avec le temps. Celui qui a décidé de créer ce poste, je peux vous dire, et je le dis sans détour, est mieux placé que quiconque pour savoir qui il devra désigner à ce poste de très grande importance.

Vous êtes candidat à la vice-présidence, Monsieur Sadi ?

Moi, je ne m'agite pas. Justement, je ne me considère pas parmi ceux qui s'agitent parce que je sais, comme je vous le dis, que ce sont des choses qui ne dépendent pas de nous.

Source : [Cameroun: Paul Biya «est en vie...Il n'y a aucune vacance du pouvoir», selon le ministre de la Communication - Le grand invité Afrique - RFI](#)